

Séance du 3 juillet 2017

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle de l'école Germain-Caron, lundi le 2 juillet 2017 à 20h 00.

Sont présents : Mme Manon Champigny,
Mme Jocelyne Bouchard,
M. Richard Mireault,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. Pierre Brunelle,

tous conseillers et formant la totalité du conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2017-07-121 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20 h 25 sur motion de Mme Jocelyne Bouchard, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

2017-07-122 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, avec ajout, sur proposition de M. Pierre Brunelle, appuyée par M. Richard Mireault.

2017-07-123 Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par Mme Jocelyne Bouchard, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le procès-verbal du 10 juin dernier soit approuvé tel que rédigé.

Communications du conseil

2017-07-124 Création d'un poste d'administration

Suite aux communications du conseil, il est reconnu nécessaire de créer un nouveau poste administratif pour la municipalité. Ce poste, à temps partiel, sera la coordination des projets spéciaux et de la vie communautaire. Il sera pourvu au cours d'une prochaine séance. Cette création est proposée par M. Pierre Brunelle et elle est appuyée par Mme Manon Champigny; elle est aussi adoptée à l'unanimité.

2017-07-125 Règlement sur les projets particuliers (2^{ième} lecture)

Suite à la tenue de l'assemblée publique, le projet de règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble est de nouveau adopté, sans modification sur proposition de Mme Jocelyne Bouchard, appuyée par Mme Manon Champigny. La prochaine présentation du projet aura lieu lors de la prochaine séance ordinaire.

2017-07-126 Modifications aux règlements d'urbanisme (2^{ième} lecture)

Suite à la tenue de l'assemblée publique, les projets de modification des règlements suivants sont de nouveau adoptés, sans modification, sur motion de M. Pierre Brunelle, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard,

- Règlement de zonage
- Règlement de lotissement
- Règlement de construction
- Règlement relatif à l'obtention des permis
- Règlement administratif

La prochaine présentation des projets aura lieu lors de la prochaine séance ordinaire.

2017-07-127 **Demande de dérogation mineure (Mme Lyne Provencher)**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par Mme Lyne Provencher;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Brunelle, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le Conseil accepte la demande de construction d'un bâtiment secondaire en dérogation quant à la marge avant. Des précautions devront cependant être prises afin de sécuriser le tuyau de l'installation sanitaire passant près de la nouvelle construction.

2017-07-128 **Demande d'Hydro-Québec (prolongement du circuit électrique, lac Thomas)**

Après visite des lieux et réception du rapport de l'entreprise responsable du déneigement, il est proposé par M. Pierre Brunelle, appuyé par M. Jacques Martin et résolu que le conseil approuve et endosse ledit rapport et qu'il soit transmis à Hydro-Québec.

2017-07-129 **Travaux au lac Rouge (imposition d'un tarif)**

Il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le règlement 313-207-05, intitulé « *Règlement décrétant des travaux au lac Rouge et imposant un tarif* » soit et est adopté.

2017-07-130 **Adjudication de contrat (chalet des loisirs)**

Faisant suite à l'ouverture des soumissions pour le chalet des loisirs et à la recommandation de M. Richard L. Gravel, architecte, il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le contrat soit adjugé à Les Entreprises Philippe Denis inc. plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 307 357 \$ (avant taxes). Les travaux d'électricité sont aussi confiés à Yvon St-Georges inc. au montant de 23 634,99 \$ (avant taxes).

Les producteurs de lait de Lanaudière

Cette demande n'est pas retenue par le conseil.

2017-07-131 **Camping du Vieux-Moulin (demande de droit de passage)**

Sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par M. Jacques Martin, il est résolu la demande de droit de passage sur le chemin de Lanaudière, pour la journée du 19 août prochain, soit accordée aux conditions suivantes : que ce soit fait en une seule journée, sous forme de convoi unique avec encadrement en ouverture et fermeture, le tout à la vitesse maximale de 50km/heure.

2017-07-132 **Demande de gratuité pour des bénévoles (lac Maskinongé)**

ATTENDU que la conclusion d'une entente intermunicipale entre les municipalités participantes est intervenue afin d'adopter un règlement visant entre autres, la tarification de

l'accès des embarcations à moteur au lac Maskinongé et l'amélioration des mesures et des ressources de contrôle et de surveillance des embarcations à moteur ;

ATTENDU que l'Association des pêcheurs du lac Maskinongé en collaboration avec le ministère de la Faune, contribuent par ses actions à une étude sérieuse concernant la population du maskinongé et des autres espèces dans le lac;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la municipalité à ce que cette étude soit menée à bien afin de préserver la faune aquatique du lac;

ATTENDU que l'Association des pêcheurs du lac Maskinongé demande à ce que l'accès au lac se fasse à titre gratuit pour les pêcheurs collaborant à la réalisation de l'étude sur la pêche sportive. L'exemption de tarification d'accès au lac Maskinongé constituerait un incitatif pour ces pêcheurs à consacrer leurs efforts de pêche sur ce plan d'eau ainsi qu'une forme de reconnaissance pour leur collaboration;

ATTENDU que le paragraphe c) de l'article 3.2 du règlement régissant l'accès au lac Maskinongé et ses tributaires et visant à prévenir l'infestation d'espèces exotiques envahissantes, prévoit que les municipalités à l'entente sont en mesure d'autoriser exceptionnellement l'accès aux débarcadères municipaux par une ou des embarcations motorisées, utilisées dans le cadre d'activités nautiques spéciales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Mireault, appuyé par M. Pierre Brunelle, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers, d'autoriser l'exemption de tarification de l'accès au lac Maskinongé des embarcations à moteur et du stationnement pour les pêcheurs participants à l'étude ainsi que pour le biologiste du ministère de la Faune, ainsi que pour Les participants étant les suivants : Messieurs Dominique Ratelle, Éric Légaré, Jean-Claude Beauchamp, M. Yan Benoit, Guy Joly, Stéphane St-Jean et François Girard, biologiste.

Demande de la TROCL

Cette demande n'est pas retenue par le conseil.

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport sur les permis durant le mois.

2017-07-133

Mentions de félicitations

Considérant que le conseil privilégie l'excellence et désire prendre tous les moyens pour l'encourager, il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par M. Richard Mireault, et unanimement résolu que des félicitations soient adressées aux personnes suivantes :

- M. Yves Gagnon, des Jardins du Grand-Portage qui a remporté le prix Henry-Teuscher aux Rendez-vous horticoles du Jardin botanique de Montréal;
- Mme Mylène Mackay, lauréate du prix IRIS de la meilleure interprétation féminine au Gala du cinéma québécois;
- Le personnel de la bibliothèque municipale qui a reçu le prix Distinction, volet gestion, du Réseau biblio CQLM.

2017-07-134

Programme AIRRL

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU que le conseil municipal désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par M. Jacques Martin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Didace autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

2017-07-135 **Analyses d'eau des lacs**

CONSIDÉRANT que les lacs de la municipalité appartiennent à l'ensemble des citoyens;

CONSIDÉRANT qu'une éventuelle pollution des lacs aurait des répercussions sur l'ensemble des cours d'eau de la municipalité;

CONSIDÉRANT que les coûts engendrés par les analyses d'eau des lacs sont défrayés par les riverains via leur association;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Richard Mireault, appuyée par M. Pierre Brunelle, il est résolu qu'à l'avenir la municipalité prenne à sa charge les coûts des analyses d'eau des lacs Croche, Thomas et Rouge.

2017-07-136 **Comptes**

Il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que la liste des fractures courantes, au montant de 141 005.52 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Période de questions

2017-07-137 **Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21 h 40 sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.